

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2017

L'an deux mille dix-sept, le vingt du mois de mars à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de Saint-Antoine s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame PRÊTRE Brigitte, Maire.

Sont présents : Mesdames Brigitte PRÊTRE, Laurence BASSI, Messieurs Joël VIONNET, Philippe CHAPUIS, Nicolas PAILLARD, Emmanuel FRANCHINI, David GUZZON, Eric MAILLET, Jean-Sébastien GRESARD.

Absents excusés : Monsieur Julien LAURENT.

Secrétaire de séance : Madame Laurence BASSI.

1/Approbation du Compte Rendu du 06 Février 2017

Le Procès-verbal du 06 Février 2017 est approuvé à l'unanimité des présents par le conseil municipal.

2/ Encaissement chèque Souvenir Français

Suite aux travaux de rénovation du Monument aux Morts, le Souvenir Français verse à la commune un chèque d'un montant de 1000.00 € (500.00 € Souvenir Français de Pontarlier / 500.00 € Souvenir Français National).

Le Conseil Municipal accepte l'encaissement de ce chèque par vote à main levée soit 9 voix pour.

3/ Sogedo

Sogedo a informé la commune des travaux à réaliser concernant la gestion du réservoir d'eau :

- Une pompe vieillissante est à changer
- Le compteur d'eau de production est à remplacer (+ de 15 ans)

Devis total : 2535 € HT : 3042 TTC

Le Conseil Municipal valide ce devis à l'unanimité des présents.

M. Schweitzer, Responsable Sogedo a rappelé lors de la réunion que la convention que nous avons avec eux se termine le 31/03/2017, et en même temps nous conseil de refaire notre carte des réseaux qui mérite une mise à jour suite aux différents travaux réalisés. Des devis vont nous être transmis. Concernant le relevé des compteurs, il déconseille de faire ce travail par télétransmission.

4/ Transfert compétence à la Com Com (PLU)

Suite à la loi ALUR qui demande à ce que les Communautés de Communes prennent la compétence PLU. Les 19 communes de la CCMO2L souhaitent garder la maîtrise de l'ensemble de son cadre de vie et ne veut donc pas donner cette compétence à la Communauté de Communes.

Le Conseil Municipal s'oppose au transfert de la compétence PLU à la CCMO2L par vote à main levée soit 9 voix pour.

5/ Baux (Fort et Coop) Mr GUZZON David quitte la séance pour raison professionnel à 21h00

Faute d'éléments complet sur ces 2 dossiers, la modification des baux est reportée.

6/ Préparation Budget

Dépenses envisagées :

- L'achat d'un nouveau tracteur n'est pas jugé pertinent actuellement par le Conseil, voir achat d'une nouvelle souffleuse
- Un point sera fait par la commission Bois sur l'élagage de plusieurs arbres rue des Frênes et rue du Fort
- Plusieurs projets concernant l'aménagement du terrain de jeu sont proposés :
Jeux pour enfants de plus de 8 ans, une structure, une table de ping-pong, etc...
Terrain de foot de dimension réduite dans l'herbe (afin d'éviter les blessures sur le terrain macadamé) : cela impliquerait le nivellement du terrain, l'achat de poteaux et une tonte régulière.
- Accessibilité Ecole
En attente d'un devis de M. Paillard
- Voierie 2017 : Projets déjà validés, Place du fort, rue du Part, Pont Boucard
2018 : Rue du Rochat et du Delevrat

Proposition du conseil : envisager de refaire le Chemin en cailloux, route de Beaumont (rigoles et décaissement) : demande d'un devis à l'entreprise Boucard.

- Sécurité
Engager la sécurisation Rue du Fort, Rue du Village et parking Ecole (matérialisation du traçage au sol)
- Destruction de la Citerne Beaumont envisagée à l'automne
- Ferme de la Coquille : étanchéité sur la partie haute de la citerne
- Rénovation de la Remise des Pompes ? mise en place d'une commission afin de réfléchir à un projet « Atelier Municipal », des demandes de devis seront faite

7/ Terrain Indivision Blondeau - Paillard

Suite à un manque d'éléments financier sur les frais de notaires, bancaires et géomètre, le dossier est mis en attente.

8/ Questions Diverses

- Terrain Marandin : un courrier leur sera envoyé concernant les conditions proposées pour la vente.
- Association de la Ronde de l'Espoir (Association de Lutte contre le Cancer) : organisation d'une manifestation sur la commune le 10/09/2017. Souhaite une participation de la commune (collation ou subvention) : le conseil souhaite participer mais réfléchit sous quelle forme.
- Demande de subvention du Club de Foot de Remoray : le conseil se prononce contre car le club est déjà destinataire d'une subvention de la Com Com.
- Protection des Eaux du Mont d'Or : Enquête publique le 21 Mars 2017, Mme le Maire s'y rendra car ceci concerne la ferme de la Coquille.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h40.